

LA GAZETTE

AUTOMNE 2022

N° 77



Chers Saint-Pantaléonaises et Saint-Pantaléonais,

Après un été très sec avec plusieurs épisodes de canicules, ce sont près de 160mm de pluies en deux nuits consécutives qui ont mis à mal quelques infrastructures de la commune, ainsi qu'en cette période de début de vendanges. Je tiens à remercier les habitants, les agriculteurs, les élus ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur réactivité et pallier à ces désordres.

Merci au Comité des Fêtes pour les deux journées et soirées de festivités ! Le feu d'artifices aura été le grand absent, regretté de tous mais au combien justifié et compris au regard de la forte sécheresse. Cet événement manqué donnera lieu à une nouvelle manifestation prochainement organisée par le Comité et la Cave et les coopérateurs.

Enfin je tiens également à saluer et à souhaiter une belle année scolaire à tous nos jeunes, petits et grands, qui ont repris le chemin du savoir et de la curiosité !

Votre Maire, Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 18 juillet 2022

Suite à la conjoncture et la hausse des coûts du prestataire Plein Sud Restauration informant une hausse de 6.5%, validé lors du Conseil municipal du 11 avril dernier, le **prix du repas de cantine** passe de 3.64€ à 3.94€ pour la rentrée de 2022/2023.

Après avoir donné les explications de cette **réforme des règles de publicité des actes des collectivités sur les mode de publications des actes**, affichage, publication papier tenus à la disposition du public ou sous forme électronique, Madame le Maire fait part de la volonté de maintenir la publication des actes par papier et l'affichage des annonces tels que les convocations des conseils municipaux et les comptes-rendus. Les élus y sont favorables.

Suite au 3^e **conseil d'école** qui s'est tenu le 24 juin dernier, en présence des institutrices, des ATSEM, des 4 déléguées de parents d'élèves, de la représentante de la commune de Rousset, et le Maire et deux élus de la commune :

*un point a été fait concernant les sorties, notamment avec EMALA, avec le Parc des Baronnie, et la qualité des intervenants, et la classe découverte, faisant part de la satisfaction des élèves et du corps enseignant ; l'aménagement de la cour d'école. Des remerciements sont adressés aux municipalités et au Sou de l'école. Des projets culturels et sportifs sont à l'étude pour la rentrée prochaine.

*les effectifs passent de 43 à 42 élèves. La question de la prise en charge des Toutes Petites Sections s'est posée pour les sept demandes d'inscription, et l'ensemble du Conseil d'école se prononce en défaveur notamment pour la raison de ne pas pouvoir être en capacité de s'occuper de ces Tous Petits, sachant que la classe compte déjà 18 élèves de Petite section, Moyenne section, Grande section et CP. Le Conseil d'école tout comme le Conseil municipal le regrette mais estiment que les Tous Petits méritent un encadrement

spécifique à leur âge et les élèves inscrits un encadrement scolaire à la hauteur des attentes de l'Education Nationale.

*les demandes : de nouvelles chaises et bureaux et des ventilateurs.

*pour les travaux : l'isolation phonique de la cantine sera posée dans la semaine et la clôture devrait être mise en place courant du mois d'août.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

*clôture école courant août

*sortie de compteur d'eau : une partie est faite, celle du centre village sera réalisée mi-septembre. Une coupure d'eau générale d'une journée à priori sera nécessaire pour le changement d'une vanne sur la conduite principale route de la Colline.

* Points d'Apports Volontaires : aménagement esthétique et voie d'accès à délimiter mi-septembre pour dépôt des dossiers de subventions fin septembre (Département, Région, Etat/DETR) pour travaux fin d'année si c'est possible.

*Vitesse/village : accompagnement avec les services d'ingénierie du Département pour traiter cette question de manière globale sur le village, et en particulier sur le début de la route des Marais.

*Eclairage public/LED : devis réactualisé à délimiter et dépôt du dossier (Région, Etat/DETR) pour travaux 2023

*Ecole/rénovation énergétique : convention à signer avec le SDED pour un accompagnement complet, sur des travaux d'isolation, de mode de chauffage...

*Salle des fêtes : idem

Le Maire explique la nécessité d'être accompagné dans la mise en œuvre de la **transition énergétique de ces bâtiments**. Le SDED (Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme) a été reçu en mairie en présence du Maire

et de deux élus. Au vu des informations, les élus optent pour l'adhésion « Energie Plus », une formule qui permet l'accompagnement technique et financier du début à la fin des projets : L'adhésion pour les communes rurales est de 0.20€ par habitant et par année.

QUESTIONS DIVERSES

Forages Grand Grange : devis demandé et accepté à l'entreprise REVERT pour la réalisation d'un cabanon au niveau du coffret électrique pour 1 280€HT.

Captage prioritaires/animation agricole : Le Maire rappelle que dans le cadre de cette procédure un poste d'animation est prévu (normalement mutualisé). Elle explique les différents partenaires partie prenante lors des COMités de Pilotages, les plans d'actions menés et à mener de concert par les acteurs du territoire, et dans une entente globale, ce qui n'est pas le cas dans d'autres communes. Les élus estiment que ce poste n'est pas nécessaire, en informeront l'Agence de l'Eau de manière à ne pas mobiliser la subvention.

Schémas directeurs Eau et Assainissement : un entretien a eu lieu avec les services d'ingénierie du Département pour un accompagnement technique et financier. En attente de la convention à signer. Le devis de la SAUR est mise en attente.

Crise géopolitique et coût de l'énergie : La commune fait partie des petites communes rurales dont le tarif est réglementé. A l'heure actuelle de la flambée des prix, le coût de l'énergie auprès d'EDF a augmenté de 23% pour la commune. D'autres communes, en groupement d'achat, en tarif non réglementé, sont entre +50% et +150%.

Fête votive : il est demandé un passage de la gendarmerie, comme chaque année.

La question du tir du feu d'artifice dimanche se pose alors que les fortes températures persistent, des feux sévissent au moment du Conseil à Novézan, à Valréas, à Grillon, à Vinsobres et ailleurs. Le Maire contactera la Préfecture mais l'ensemble du Conseil émet des réserves.

En direct de la Mairie / Etat Civil

Décès de :

Mme HUGUES Suzanne épouse BARRAL ,
le 22 août 2022 à Valréas

Mariage de :

M.GARAIX Guillaume et Mme CORDOBA Caroline
le 16 juillet 2022

Permanences du conseiller numérique dans la commune



Avec ou sans rendez-vous, à l'école de Saint Pantaléon les Vignes de 14 h à 16 h, les Mercredis :
14 septembre, 5 et 19 octobre,
9 et 23 novembre, 7 décembre 22

Contact : Mme LAVIE Charline
06.67.39.65.15
conseiller.numerique@cceppg.fr

Organisé par la CCEPPG, les permanences sont gratuites, inscriptions obligatoires

Formation à l'utilisation du défibrillateur

La CCEPPG organise une formation gratuite ouverte à tous sur l'utilisation du défibrillateur et la pratique du massage cardiaque.

Le vendredi 30 septembre 2022 salle des fêtes de Grignan

Sessions d'une heure sur RDV entre 9 h et 16 h 30, inscription au 04.90.35.01.52, info@cceppg.fr ou en maire de votre commune.

Déclaration de vos ruches

Entre le 1er septembre et le 31 décembre 2022

Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Procédure simplifiée de déclaration en ligne

Mesdemarches.agriculture.gouv.fr

COMPOSTEMENT VÔTRE!

COMPOST: KESAKO?

PROCESSUS DE TRANSFORMATION NATURELLE DES DÉCHETS ORGANIQUES QUI VEUT DIRE ISSUS DU VIVANT (ANIMAL ET VÉGÉTAL)

POURQUOI?

- A PARTIR DU 1ER JANVIER 2024 (DEMAIN, QUOI!), TERMINÉ LES DÉCHETS ORGANIQUES: TRI À LA SOURCE (DÉCRET N°2021-855 DU 30 JUIN 2021 ET ARRÊTÉ DU CODE DE L'ENVIR. DU 7 JUILLET 2021)

- RÉDUIRE LE VOLUME DE SES DÉCHETS DANS LES POUBELLES DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES DÈS MAINTENANT CAR DEPUIS 2019 TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES JUSQU'EN 2025, PASSANT DE 24€/T À 65€/T!!

- LE COMPOST REVALORISE CES DÉCHETS

COMMENT?

- INSTALLER UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

- OU PORTER DANS UN COMPOSTEUR COLLECTIF PRÈS DE VOTRE POINT D'APPORTS VOLONTAIRES

COMPLIQUÉ?

LA MÉTHODE, DES QUESTIONS,

PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE MAIRIE ET VOTRE GUIDE COMPOSTEUR



Encore des places disponibles pour référent de site /

compostage collectif

Dans la perspective de mieux gérer les biodéchets et d'anticiper l'échéance du 1er janvier 2024 à laquelle les biodéchets devront être séparés des ordures ménagères résiduelles, la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan lance une nouvelle formation de Référent de Site de compostage collectif avec Compost et Territoire.

Cette formation est ouverte à tous et toutes, elle est financée par la Communauté de Communes donc elle est gratuite pour les stagiaires, 16 places sont disponibles.

Lieu de formation : Salle de réunion de la Cité du Végétal à VALREAS (14 ancienne route de Grillon) et visite d'un site de compostage partagé (lieu à définir).

La date de formation est la suivante :

- Vendredi 30/09/22 de 8h45 à 16h30

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez contacter la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan à l'adresse email suivante :
claire.garde@cceppg.fr

L'actualité de ce trimestre



Départ des CM2 : Tessa, Chloé, Evan, Henrique ,dernier repas à la cantine organisé par Christine et Lucile, et remise des dictionnaires par les deux municipalités.



Le spectacle de fin d'année, petits et grands ont mis tous leurs talents pour cette journée. Bravo à eux et aux maîtresses pour cette belle représentation .



C'est la rentrée pour les élèves de l'école de Saint-Pantali :

18 élèves chez les Maternelles et CP sous la bienveillance de Anne-Claire LEXTRAIT ; 24 élèves chez les CE1 au CM2 sous la bienveillance de Laurène DEGLI, qui de cette rentrée à février 2023 assurera le remplacement de la directrice Juliette ROCHA, à qui nous souhaitons un bon congés maternité ! Sans oublier la bienveillance également des ATSEM, Christine BONFILS et Lucile EYDOUX ! Nous leur souhaitons une belle année studieuse et curieuse !



Fête votive



Cet été, le village renouait avec sa fête votive et tout au long du week-end, les animations se succédaient. Malgré une température particulièrement élevée, les boulistes d'un côté, les footballeurs de l'autre, tous étaient présents et s'affrontaient dans une ambiance « bon enfant ».

Tandis que certains s'exerçaient au stand de tir, les plus jeunes s'entraînaient à la pêche aux canards ou profitaient du manège « baby ».

Le soir venu, le Comité accueillait les personnes venues pour se retrouver et participer au repas du village. Plus de deux cents personnes ont savouré le jambon à la broche accompagné de ses pommes de terre, et apprécié fromages, desserts, et vins de pays.

Au petit matin, lorsque la musique cessait, orchestre du samedi, Dj du dimanche, public et organisateurs, le sourire aux lèvres, rentraient chez eux.

Un beau week-end d'été réussi en dépit du feu d'artifice déprogrammé, victime de la sécheresse de cette année.



Quelques membres organisateurs de la fête votive



CANTINE



Installation pendant l'été de panneaux d'insonorisation à la cantine de l'école pour atténuer le bruit. Mission réussie, les bavardages et le tintement de la vaisselle bien atténués.



DECHETERIE

Voici le camion des employés communaux en juillet 2022 rempli de déchets laissés régulièrement devant les plates forme d'ordures ménagères de la commune par des personnes qui n'ont toujours pas compris qu'une déchèterie est gratuite et disponible 6 jours sur 7 à Valréas ou peut-être le civisme et être responsable de notre environnement n'existe pas chez eux.



ORAGES

Quelques dégâts causés par les dernières pluies violentes, la municipalité et le personnel technique ainsi que les agriculteurs ont été sur le terrain pendant 3 jours pour répertorier et surtout remettre en état la voirie.



Club 4 Saisons

Durant tout l'été, le club a toujours fonctionné. Malgré des températures extérieures excessives pour des seniors. Nous avons pu profiter à l'intérieur de la climatisation installée dans la salle des associations du domaine Urdy.

Pour cette rentrée nous vous attendons pour de nouvelles parties de cartes (belote, belote coincée, tarot, scrabble.....), bien entendu la pause gâteau et boissons sont reconduites. Venez nous rejoindre pour cette nouvelle saison.

RDV tous les jeudi à partir de 14 h dans la salle associative du domaine Urdy

La présidente, Monique Fage



Contes et rencontres au domaine Urdy

Le vendredi 25 novembre 2022 à 20 h 30

Dans la grande salle

Bernadète Bidaude et Jean-Loïc Le Quellec
De rage, de rêve et d'os

Une main peinte il y a des milliers d'années nous fait signe. Aujourd'hui des milliers de femmes manifestent dans la rue, paumes de leurs mains peintes de rouge sang. Par la voix d'un os manquant, par les mains d'une mère tirant le manteau de fourrure d'un lièvre, le récit rejoint les mains d'une femme posant la dernière pierre sur le corps de sa petite fille il y a 18 000 ans. Et là le rituel commence. La parole poétique fond tout cela. Et peut être entendrons-nous, d'une seule voix, le chant de nos ancêtres, sorti du silence des cavernes, et le cri des vivantes en lutte à ce jour...



Tarif: 12€ (réduit à 9€ pour groupe, abonnement 3 spectacles)

Contacts infos: Nathalie du CF 06468651 ; Claude de C&R 0768330140 ; Claude des Sen 0781907251

Club dégustation

Pour la 24ème année, les animateurs du club sont toujours aussi motivés pour vous proposer de belles découvertes dès ce mois de novembre.

Le programme de cette saison est pratiquement calé. Nous pouvons déjà vous annoncer que nos voisins vignerons du village de la Roche-Saint-Secret viendront nous présenter leurs vins. L'appellation Pic St Loup, près de Montpellier vous sera présentée par un vigneron du cru. Vous irez faire un petit tour à CAHORS et une dégustation de vins étrangers est en préparation. Sans oublier la traditionnelle dégustation à l'aveugle.



Nous rappelons que le club est ouvert à toutes et tous, du village ou des alentours. Amateurs éclairés, passionnés mais aussi néophytes se retrouvent dans une ambiance décontractée et chaleureuse un vendredi par mois. Les séances d'environ 1 h 30 ont lieu à 18 h 30, soit à St Pantaléon soit à Rousset.

Chaque séance permet de découvrir une appellation, une région ou des associations mets et vins. Aucune compétence particulière n'est nécessaire, juste l'envie de partager un moment de découverte.

La première dégustation aura lieu en novembre et la dernière en avril au rythme d'une par mois. La cotisation est de 40 € pour l'année.

Le programme définitif ainsi que les dates et lieux sera communiqué courant octobre. Pour les anciens membres les informations circuleront par mail et si vous êtes nouveau et intéressé n'hésitez pas à contacter Gilbert MEYER au 04.75.27.93.32, Philippe BARRAL au 06.07.38.72.61 ou Jean Pierre COTTAREL au 06.03.34.47.30. vous pouvez avoir aussi tous les renseignements souhaités en mairie de nos deux villages.

Les responsables du club.



Vive les vendanges !

Au moment où vous lisez ces lignes les vendanges sont bien entamées, peut être terminées. Alors que je les écris, début septembre, nous commençons juste à couper les premières grappes. Les vigneronns le savent bien : on ne peut préjuger de rien tant que le raisin n'est pas dans la cuve... Pourtant, ce millésime sera forcément le reflet de notre année 2022 : sécheresse et canicule.

Ce constat se nuance suivant les terroirs et expositions de notre vignoble.

Les sols de sable profond issus de safré, en bordure des collines de Bois Vieux et la Garenne, ont ainsi de bonnes réserves en eau. La vigne n'y a pas trop souffert et, lorsqu'exposée au nord, elle a même été préservée des fortes chaleurs. Ces terroirs donneront le meilleur du millésime 2022.

Les sols peu profonds de nos plateaux, filtrants et caillouteux, comme Bois Vieux, Garenne, Baliguet et Meyresse, n'ont, par contre, pas de réserve en eau suffisante. Là, les vignes ont souffert de sécheresse, en particulier les plus jeunes au système racinaire peu développé.

C'est ainsi que les raisins issus de tel ou tel terroir donneront des vins totalement différents. L'art de la vinification consistera donc d'abord à mettre en cuve les raisins issus d'un même terroir. Il faudra ensuite les vinifier spécifiquement en faisant varier la durée de macération, la fréquence des « remontages », la température de la cuvaison... Bref, déployer toute la palette du savoir-faire de l'œnologue. Le vin ne procède-t-il pas autant de l'art que de la science ?

Un soir, l'âme du vin chantait dans les bouteilles :

*« Homme, vers toi je pousse, ô cher déshérité,
Sous ma prison de verre et mes cires vermeilles,
Un chant plein de lumière et de fraternité !*

Charles Baudelaire.

Rendez-vous aux frimas de l'hiver lorsque les vins seront soutirés. Un peu de patience, donc, pour apprécier l'œuvre des artistes, vigneronns et vinificateurs !

Sans attendre de déguster le millésime 2022, le comité des Fêtes de St Pantaléon et les vigneronns coopérateurs de la Cave de St Pantaléon vous invitent à partager avec nous la fête la fin de vendanges.

SAMEDI 8 OCTOBRE À PARTIR DE 19 HEURES

DEVANT LA CAVE DE ST PANTALÉON

FÊTE ET FEU D'ARTIFICE DE LA FIN DES VENDANGES

le Comité des Fêtes et la Cave Coopérative vous proposent le programme suivant :

- 19 h 00 : apéritif
- 19 h 30 : ouverture de la restauration
- 21 h 30 : feu d'artifice
- Animation musicale avec « GROUPE 2 000 NUITS »
- tout au long de la soirée, déguster les meilleurs cuvées de la Cave de St Pantaléon

Vous en avez été privé cet été, vous en serez ravis cet automne !

La prochaine édition de la Gazette sera prévue début janvier 2023

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES ; **Responsable de la rédaction :** Françoise ROUSSIN

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN ; **Illustration couverture :** Jean-Pierre MANCIP

MAIRIE 4 Place de la Mairie 26770 Saint Pantaléon les Vignes. Tél : 04.75.27.90.83. Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr.

Site : saintpantaleonlesvignes.fr Heures d'ouverture au public : lundi 13 h 30 à 17 h 30 / mercredi et vendredi de 8 h à 12 h